

MAIRIE DE BARNAS
1 place Saint-Théophrède
☎ : 04-75-36-40-12
Courriel : mairie.barnas@orange.fr

Demande de salles communales

Le demandeur :

M, Mme, Melle :

À titre privé

à titre associatif : (nom de l'association)

Autre :

Objet de la demande :

(réunion, manifestation, évènement privé)

àle.....

(signature du demandeur)

Réservé à la MAIRIE :

La salle est accordée

La Salle n'est pas accordée

Barnas, le

Le Maire

La salle communale : SALLE DES FETES avec cuisine sans cuisine
avec chauffage

Date souhaitée :Heure :

La clé devra être prise àle.....

La Vaisselle et le mobilier : Vaisselle uniquement en salle Mobilier

Mobilier loué en dehors de la location de salle

Date souhaitée :

Location Le matériel/mobilier devra (ont) être pris à la salle des fêtes le

.....à.....H .

Le matériel/mobilier devra (ont) être restitués à la salle des fêtes le.....

Exemplaire pour :

Demandeur

Mairie (dossier Réservations Salles Communales)

Agents communaux (pour préparation salle)

Comptabilité

LOCATION DE LA SALLE :

Aux Associations de la commune A But non lucratif

La salle est accordée à titre gracieux sous réserve d'un dépôt d'un chèque de caution de 400€
Si la salle nécessite un entretien après la location, le nettoyage est facturé : 50 € (70 € avec l'espace cuisine)

A noter : les utilisateurs (associations) engagent leur responsabilité pendant l'utilisation de la salle, une Attestation d'Assurance devra être jointe à la demande.
Toute dégradation devra faire l'objet d'une déclaration afin que la remise en état du lieu occupé soit engagée aux frais exclusifs de l'association.

Tarifs fixés suivant délibération 03-2021 du 02/02/2021

Locations à titre privé :

La salle est accordée sous réserve que soient déposés en Mairie, les règlements suivants (chèques à l'ordre de Trésor public) et une Attestation d'Assurance

-pour la location Salle des fêtes :

100€ pour les habitants et propriétaires d'habitations de la commune (150 € avec espace cuisine)

200 € pour les Non habitants, Non propriétaires et associations extérieures à la commune (250€ avec espace cuisine)

-pour la caution (Salle ou Mobilier) :

400€ : la somme sera restituée après état de lieux si la salle est libérée propre et en bon état.

-Nettoyage Prestation Supplémentaire:

50€ (70€ si location avec espace cuisine)

TARIFS : Chauffage : 30€ mobilier : 25 € Vaisselle 20 €

(La location de la Vaisselle se fait uniquement en salle)